



Lucien Rivet (dir.)

## Recherches archéologiques au cœur de *Forum Iulii* Les fouilles dans le groupe épiscopal de Fréjus et à ses abords (1979-1989)

Publications du Centre Camille Jullian

---

## Conclusion

---

DOI : 10.4000/books.pccj.630  
Éditeur : Publications du Centre Camille Jullian, Éditions Errance  
Lieu d'édition : Aix-en-Provence  
Année d'édition : 2010  
Date de mise en ligne : 13 février 2020  
Collection : Bibliothèque d'archéologie méditerranéenne et africaine  
ISBN électronique : 9782957155750



<http://books.openedition.org>

### Édition imprimée

Date de publication : 1 novembre 2010

### Référence électronique

*Conclusion* In : *Recherches archéologiques au cœur de Forum Iulii : Les fouilles dans le groupe épiscopal de Fréjus et à ses abords (1979-1989)* [en ligne]. Aix-en-Provence : Publications du Centre Camille Jullian, 2010 (généré le 03 avril 2020). Disponible sur Internet : <<http://books.openedition.org/pccj/630>>. ISBN : 9782957155750. DOI : <https://doi.org/10.4000/books.pccj.630>.

---

Ce document a été généré automatiquement le 3 avril 2020.

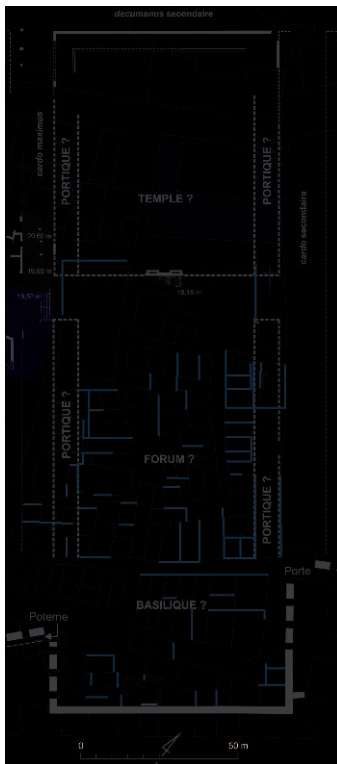
---

# Conclusion

---

- 1 Nous en avons discuté à deux ou trois reprises et Paul-Albert s'opposait formellement à interpréter ces découvertes comme appartenant à un forum ; il considérait plutôt qu'il s'agissait d'une place privée ; je n'ai jamais compris les véritables arguments qui le faisaient ainsi conclure hormis celui du décor marmoréen qui ne semble pas adapté à un espace à l'air libre ... mais que l'on peut toujours imaginer dans un espace couvert, tel un portique ...
- 2 Alors ? Forum ? Pas forum ?
- 3 À Aix-en-Provence également, avec Jean Guyon et Rolins Guild, il nous fallut un peu de temps et le besoin de laisser infuser nos idées sur les vestiges mis au jour pour assimiler une telle notion à partir d'une infime surface reconnue (de 1976 à 1979) avant d'oser écrire que nos fouilles avaient révélé le *forum d'Aquae Sextiae* (Guild, Guyon, Rivet 1983, p. 179-180).
- 4 Pourquoi douter ici qu'il s'agit du *forum* de Fréjus ? J'avoue ne toujours pas comprendre l'opinion de Paul-Albert car il ne fait guère de doute que ces étroits sondages que nous avons ouverts dans le Jardin du Palais de Justice ont mis le doigt sur une telle entité ; je l'ai d'ailleurs écrit quelques années plus tard dans un article cosigné de *Provence Historique* (Février, Fixot, Rivet 1985, p. 271) sans que cela déclenche une réaction particulière de sa part.
- 5 Ainsi, à la suite des recherches qui ont accompagné la rédaction de l'*Atlas* (Rivet et al. 2000, p. 392-397), le *forum* de Fréjus (**fig. 221**) trouve ici parfaitement sa place, accompagné d'une série d'indices topographiques forts.

Figure 221



Repositionnement de la fouille du Jardin du Palais de Justice dans le schéma de restitution du centre monumental inséré dans la trame urbaine. En jaune clair, l'actuel Palais de Justice et, en jaune foncé, l'emprise de la cathédrale médiévale (d'après Rivet *et al.* 2000, fig. 711, modifiée).

- 6 Ch. Texier, jeune architecte-archéologue mandaté par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres pour pratiquer des fouilles à Fréjus en 1828 et 1829 consigne un témoignage concernant la construction de l'ancien hôpital, en 1825, qui laisse supposer que le site était occupé par un grand monument public, immédiatement au nord des aménagements que les recherches de 1981-82 ont permis de reconnaître. Il mentionne brièvement mais à deux reprises ces découvertes :

« Les fouilles faites pour les fondations de l'hôpital ont fait reconnaître l'emplacement d'un édifice construit tout en marbre. On a extrait, d'une profondeur de 5 mètres 50 centimètres, deux grands morceaux d'entablement portant frise et architrave en un seul bloc, de nombreux débris de chapiteaux et des fragments de statues qui paraissent avoir été brisées à dessein en très petits morceaux ; enfin, on y a découvert deux morceaux de fûts de colonnes, qui indiquent une grande richesse dans cet édifice » (Texier 1849, p. 257) ; « Les fûts de colonnes trouvés dans les fouilles de l'hospice sont de belle brèche africaine verte, tachée de rouge et de blanc. On sait que la dureté de cette roche égale sa beauté. Il est probable, d'après les débris que l'on rencontre en cet endroit, que l'on se trouve sur l'emplacement d'un temple. Cependant, on n'a découvert aucune inscription qui pût en donner la certitude » (id., p. 258).

- 7 La profondeur des trouvailles laisse même ouverte l'hypothèse que les travaux aient rencontré les vestiges d'un cryptoportique.
- 8 Le forum occuperait la largeur d'une rangée d'*insulae* (71,04 m) ; il suffit, entre autres, d'observer la prégnance des alignements du cadastre actuel (issu du quartier du Bourguet, XIV<sup>e</sup> siècle) à l'intérieur de son périmètre et de constater l'excroissance méridionale remarquable que forme l'enceinte dans son prolongement.

- 9 La chronologie que nous proposons pour l'établissement de ce centre monumental s'appuie sur les données relatives à la mise en place du réseau B et se placerait dans les années 15-20 de notre ère, en même temps que la mise en place du *decumanus maximus* qui, cependant, ne le borde pas (Rivet *et al.* 2000, p. 361).
- 10 Nous n'avons strictement aucune donnée sur la nature de l'occupation antérieure : était-on déjà sur un espace public ? Soumis au réseau A ? La fouille n'a pas même permis de soulever cette question.
- 11 La date de son abandon est imprécise mais nous soutenons l'hypothèse qu'elle puisse intervenir tardivement, durant l'Antiquité tardive.
- 12 Quant aux modifications que suppose la transformation représentée par la dissimulation de l'escalier et l'extension de la terrasse supérieure de 7,50 m vers le sud, on a déjà évoqué le problème mais, là encore, la fouille relativement limitée que nous avons pu entreprendre n'est pas en mesure d'apporter de réponse ; cela reste un remaniement relativement mineur qui ne touche probablement pas aux principales dispositions et dévolutions du centre monumental : au nord, le supposé monument public demeure un monument public et, au sud, la grande place supposée reste une grande place. Cette modification architecturale pourrait intervenir, en fonction du style du chapiteau de pilastre, dès les années 20-25, c'est-à-dire très rapidement après la création du forum ? Il y a là un très faible écart chronologique qui surprend.
- 13 Restent les interrogations soulevées par le mur décoré d'un plaquage de marbre scandé de pilastres élancés devant lequel s'étendent des dalles peu usées, que les conventions placeraient, malgré l'épaisseur des plaques et de celle de la couche hydraulique d'accroche, dans un espace qui n'est pas exposé aux intempéries ... Pour en savoir plus, il faudra attendre de nouvelles fouilles.